

Réf: Dossier N° 138160

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VENUS ASSURANCE »

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN ABOBO DOKUI, Lot 15,
Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VENUS ASSURANCE »

Objet : TOUTES ACTIVITES D'ASSURANCE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner
en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Plateau, ABIDJAN ABOBO DOKUI, Lot 15,
Ilot 10

Dirigeant(s) : M BAMBA LASSINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04966 du 06/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40303/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

